

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	14
Date de convocation		
Lundi 31 mars 2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 20 heures
**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Bernard ANÉ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Vanessa BUSQUET, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Corinne GOMEZ à *Chantal VEGA*, Stéphane BOUCHARD à *Pierre GUICHERD*, Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Michaël BOUTINES à *Jean-Pierre DESPAX*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DESPAX.

Délibération n°2025-21

Objet : mise à jour du tableau des effectifs.

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de supprimer un emploi de Directrice de collectivité. En effet, par délibération du 8 avril 2024 (2024-19), un second poste de directrice avait été créé afin d'assurer la passation et le remplacement de Mme Billiard qui a fait valoir ses droits à la retraite le 01/07/2024.

Les fonctions attachées à cet emploi sont les suivantes :

- élaboration du budget,
- gestion des ressources humaines de la structure,
- gestion des marchés publics,
- suivi du conseil municipal et des commissions,
- apport juridique et encadrement de l'ensemble du personnel.

Par courrier du 25-09-2024, Monsieur le Président du Comité Social Territorial (CST) a informé Monsieur le Maire, que les membres du CST réunis en commission le 24-09-2024, ont émis un avis favorable, à la proposition de suppression d'emploi de directrice de la collectivité.

Depuis le 10-03-2025, un agent titulaire de la fonction publique territoriale a été recrutée par voie de mutation, au poste d'agent d'accueil de la mairie, auparavant ce poste été occupé par des agents contractuels, les fonctions attachées à cet emploi sont les suivantes :

- l'accueil physique et téléphonique des administrés et de tout
- aider à la gestion du secrétariat général et de l'état civil et de
- gérer le courrier et diffuser l'information et la documentation ;
- gérer les salles de la communes, titres comptables, communication.

Depuis le 06-01-2025, un agent contractuel a été recruté par voie de mutation, au poste de chef des services techniques, les fonctions attachées à cet emploi sont les suivantes : la sécurité, l'organisation, le suivi des travaux sur la commune de Lombez et de définir les stratégies de maintenance des équipements immobiliers, des infrastructures et des installations d'éclairage public. Il organise, contrôle et anime l'équipe des services techniques. Le chef de service assurera l'interface entre l'équipe, les élus et la Direction Générale des Services, gèrera le budget du service et coordonnera les différentes réglementations de tous les bâtiments.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 34 et 3-2 (ou 3-3),
Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 14 mai 2024,

DECIDE :

A l'unanimité

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

-de **SUPPRIMER** un poste de directrice générale des services,

-de mettre à jour ainsi le tableau des effectifs en annexe ci-après.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Pierre COT

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	



Service	Libellé emploi	Cadre d'emplois	pourvus Titulaires ou stagiaires	Postes pourvus Contractuels	temps de travail
Direction	Directeur-riche générale de collectivité	Attaché/Rédacteur	1		TC
Service administratif	Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie/rédacteur	1		TC
	Gestionnaire administrative polyvalente	Rédacteur/Adjoint administratif	1		TC
	Adjointe administrative polyvalente	Rédacteur/ Adjoint administratif	1		TC
Service technique	Chef du service technique	Adjoint technique/Agent de maîtrise/ Technicien		1	TC
	Responsable adjoint-Chargé du patrimoine (bâti-voirie), organisation des festivités	Agent de maîtrise/ Technicien	1		TC
	Gestionnaire polyvalent en charge de la sécurité et de l'entretien global de la ville	Agent de maîtrise	1		TC
	Gestionnaire polyvalent en charge du matériel et de l'entretien de la ville	Agent de maîtrise	1		TC
	Gestionnaire polyvalent en charge des travaux de gros œuvre et second œuvre des bâtiments, entretien des espaces verts	Agent de maîtrise	1		TC
	Gestionnaire polyvalent en charge des installations sportives	Agent de maîtrise	1		TC
	Gestionnaire polyvalent en charge des espaces verts et du fleurissement	Adjoint technique	1		TC
	Gestionnaire en charge des espaces verts	Adjoint technique	1		TC
	Agent polyvalent en charge de l'entretien de la ville	Adjoint technique	1		TC
	Agent en charge de la propreté	Adjoint technique	1		10 h hebdo
	Agent en charge de la propreté	Adjoint technique	1		12 h hebdo
Service culturel	Responsable de la médiathèque	Adjoint du patrimoine /Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1		TC